

DBT, précurseur du processus de réindustrialisation en France, se réjouit des mesures prises par l'UE pour renforcer sa maîtrise industrielle dans les domaines stratégiques tels que la mobilité électrique

Brebières, le 18 juin 2024, 8h00 – Le groupe DBT (Euronext Growth - code ISIN : FR0013066750 – code mnémorique : ALDBT) expert européen des bornes de recharge pour véhicules électriques, prend acte de la mise en place annoncée par l'Union Européenne de taxes douanières majorées sur les exportations de véhicules électriques produits par certains constructeurs chinois.

Prise de conscience de l'Union Européenne de préserver les connaissances dans les secteurs stratégiques créateurs d'emplois et de valeur.

A l'heure où les Etats-Unis avec l'Inflation Reduction Act (IRA) promulguent des lois visant à favoriser, voire obliger dans certains cas, la production ou l'approvisionnement localement, avec un programme de subventions ou d'allègements fiscaux, l'Union Européenne a réagi et se dote de mesures visant à protéger son grand marché, en particulier dans le domaine des technologies d'avenir.

Cette tendance de fond dans l'UE s'inscrit également dans une volonté de préservation de la planète avec un objectif de diminution des émissions dues aux transports transcontinentaux polluants pour réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Une tendance de fond largement anticipée par DBT

En parallèle de ses travaux de conception et de prototypage de ses bornes de recharge, qui l'ont conduit à lancer sa nouvelle gamme MILESTONE® en 2023, DBT a toujours fait du « Made in France » son modèle de développement privilégié. Le groupe a réalisé une croissance annuelle moyenne de 140% depuis 2020 en s'associant à des sous-traitants locaux, en favorisant la production dans les Hauts-de-France et en doublant la surface de production de son usine depuis cette date.

Les principaux indicateurs-clés du modèle sont les suivants :

- 100% des bornes sont fabriquées en France
- 95% des composants sont achetés en France
- 50% des fournisseurs sélectionnés sont situés à moins de 50 km du site de production principal

Cette stratégie industrielle s'est effectuée dans le strict respect des normes en vigueur avec l'obtention d'une triple certification ISO (9001 qualité du management, 14001 environnement et 45001 sécurité). Ceci permet à DBT d'être un acteur reconnu de la French Fab, d'être éligible à des programmes de financements publics pour sa R&D, d'être lauréat du programme ETIncelles visant à transformer des PME en ETI et d'être reconnu comme un précurseur d'une vision généralisée de la RSE appliquée à la mobilité électrique.

Une proximité qui offre de nombreux avantages aux clients

Grâce à son modèle résolument orienté « Made in France », DBT procure des avantages concurrentiels indéniables à ses clients et partenaires, tels que la rapidité dans les interventions de maintenance grâce à la disponibilité rapide des pièces détachées, la fiabilité des bornes grâce à l'utilisation de composants d'excellente qualité et la proximité avec les savoir-faire de ses fournisseurs qui permet de réaliser les projets dans les meilleures conditions d'efficacité.

Dans ce contexte, Alexandre Borgoltz, Directeur Général de DBT déclare :



« Nous nous réjouissons de la prise de conscience de l'UE, ceci permettra à l'Europe de conforter son leadership dans le domaine de la mobilité électrique. Soutien majeur dans cette démarche, le groupe DBT a toujours fait du « produire local » sa principale marque de fabrique et nous souhaitons dans ce cadre avoir le maximum de soutien de la part des pouvoirs publics et des investisseurs. En réduisant notre impact carbone, en favorisant l'emploi et l'activité au plus près des territoires, nous contribuons au dynamisme de notre pays et à développer les produits innovants du futur »

À PROPOS DE DBT

DBT est un leader français de la mobilité électrique doté d'une expertise reconnue dans la recharge des véhicules électriques. Sur son marché, DBT bénéficie d'une position solide découlant d'une période d'investissements intense entre 2020 et 2023, ayant conduit à une transformation profonde du groupe, qui est désormais axé sur deux activités complémentaires :

- Depuis 1992, une activité historique de conception, fabrication et ventes de bornes de recharges électriques rapides. Disposant d'une large gamme de bornes à la pointe de la technologie, DBT répond aux besoins d'équipements des espaces publics et privés. Sa gamme innovante B2B de bornes rapides Milestone® lancée en 2023, qui est entièrement conçue et assemblée en France, couvre la totalité du spectre de la recharge de 7 à 180 kW ;
- Depuis 2022, une nouvelle activité d'opérateur de bornes de recharges haute puissance « R3 - Réseau de Recharge Rapide », comptant déjà 55 stations opérationnelles. Ce réseau, qui devrait atteindre près de 350 stations fin 2026, puis 1000 fin 2030, cible des implantations stratégiques sur des sites de destination tels que les centres commerciaux, les chaînes de restaurant, les grandes surfaces spécialisées plutôt que les grands sites de passage tels que les autoroutes.

Ces deux axes stratégiques devraient permettre à DBT de tirer le meilleur profit d'un marché en pleine expansion, soutenu par des initiatives gouvernementales telles que l'objectif de 400 000 bornes installées en France d'ici 2030. En combinant la vente de bornes et de services de recharge électrique, DBT offre une solution complète pour répondre aux besoins croissants de la mobilité électrique. Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT est coté sur Euronext Growth depuis décembre 2015.

Groupe DBT
Parc Horizon 2000
Rue Maurice Grossemy
62117 Brebières



Service
Communication
communication@dbt.fr



Relations Investisseurs
ir@dbt.fr
Relations Presse
info@capvalue.fr
01 80 81 50 00

Le Groupe DBT est présent sur les réseaux sociaux : [Twitter](#) - [LinkedIn](#) - [La French Fab](#)
Pour plus d'informations sur le groupe DBT et ses activités : www.dbt.fr